



**Comité départemental du Puy de Dôme
FFESSM**

CDOS du Puy de Dôme
15, rue du Pré la Reine
63000 CLERMONT-FERRAND
Siret : 437 715 220 00020
<http://www.codep63ffessm.fr>

Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle du CODEP 63

Lundi 16 octobre 2023 à 19 H 00 – salle du CDOS 63 à Clermont-Ferrand

Présents : Lionel FOURNET-FAYAS, Charline MEDARD, Marie Paule GRUDZIEN, Laurent LE CORRE, Karine PAULIN, Didier CHASSAING, André MEUNIER, Catherine DUGNE, Danielle TREBUCHON, Fabien FAYARD, Paul FRAUSTO, Patrice PARET, Laurent GARCIA, Christian COURTET, José VALENTE, Eric BELOT, Jean Michel HILAIRE, Thierry MANON, Anne CURVALE, Yves LECUYER.

Absents excusés : Géraldine BLANC, Christophe SERGEANT.

L'assemblée générale du CODEP 63 débute à 19 h 30.

1. Rapport moral du président

Le président du CODEP, Lionel FOURNET-FAYAS, ouvre son rapport moral sur l'année écoulée en remerciant tous les bénévoles qui œuvrent au sein des clubs et dans les différentes commissions du CODEP afin de promouvoir les différentes activités liées à la FFESSM ainsi que le Comité AURA pour l'aide financière apportée.

Le CODEP a attribué une subvention de 300 euros par personne pour la participation de trois hockeyeurs aux championnats mondiaux en Australie. Lionel FOURNET-FAYAS rappelle aux présidents de clubs et de commissions que le CODEP peut être sollicité pour des besoins exceptionnels et qu'il ne faut pas hésiter à le contacter.

Des félicitations sont adressées à tous les athlètes subaquatiques qui ont représenté leur activité respective dans les différents championnats et particulièrement aux hockeyeurs subaquatiques et aux pspeurs qui ont décroché des titres mondiaux.

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

2. Bilan financier préparé par Christophe SERGEANT (cf. annexes)

Les sorties et formations organisées ont nécessité un budget global de 71 000 € avec la réalisation d'un peu plus de de 1 000 plongées.

Le taux d'utilisation des subventions AURA a été multiplié par 4,5.

L'exercice financier 2022-2023 du CODEP 63 s'est soldé par un bénéfice de 671,85 €.

Le bilan financier du trésorier est adopté à l'unanimité.

3. Bilans des commissions.

Commission « biologie sous-marine » – bilan présenté par Didier CHASSAING

La commission bio propose aux clubs du départements qui le souhaitent une intervention ponctuelle et locale afin de sensibiliser les plongeurs au monde sous-marin qui les entourent.

Quelques dates à retenir pour l'année 2023/2024.

le 16 novembre 2023, l'année « bio » débutera par la traditionnelle soirée « biojolais ».

Puis s'enchaîneront les soirées à thème :

- le 14 décembre 2023 : l'association protectrice du saumon (APS) viendra pour une sensibilisation au cycle de reproduction du saumon et aux effets du changement climatique ;
- le 11 janvier 2024 : les huitres, Jean DERVIEUX ;
- le 20 janvier 2024 : repas fruits de mer ;
- le 8 février 2024 : les requins, Serge ALZIARI ;
- le 2 mars 2024 : les poissons, Emilie CARDAMONE et Didier CHASSAING ;
- le 4 avril 2024 : sujet pas encore déterminé.

Quelques précisions sur la soirée du 2 mars 2024 : il s'agit d'une reprise de la journée bio réalisée il y a quelques années avec pour objectif de proposer des activités sur la journée pour offrir des possibilités de présence à des personnes venant de clubs éloignés. Pour cette nouvelle version ayant pour thème les poissons (dissection, dégustation, ...) a été choisi un samedi après midi à partir de 17h00. Cette conférence sera suivie d'un repas « poisson ».

Commission « hockey subaquatique » – bilan présenté par Karine PAULIN

Le Clermont Hockey Sub compte 45 adhérents (saison précédente : 35 adhérents).

Les jeunes.

Ils sont au nombre de 6 sur un niveau stable mais toujours faible. Malgré l'arrivée de trois nouvelles recrues, ils ne sont pas en effectif suffisant pour constituer une équipe. Des stages et des tournois ont été mis en place à Thonon et au Puy en Velay afin qu'ils puissent pratiquer. Suite à la rénovation de la piscine, le CHS n'a pas pu organiser le stage jeunes à Chamalières. Mais grâce aux "bi-clubs" avec Thonon, Moirans et le Puy en Velay, Evan PENARANDA (Cadet) et Armand JOHNSTON (Junior) ont eu la chance de participer aux Championnats de France.

Les seniors.

D2 Féminine –11 & 12 mars 2023 - La Rochelle

L'équipe du CHS, en "bi-club" avec Annemasse, termine à la 6^{ème} place sur 10. Ce classement permet à l'équipe de se maintenir. Ce résultat est l'aboutissement d'une compétition acharnée.

D1M Manche 2 – 11 & 12 mars 2023- La Rochelle

L'équipe masculine du CHS se classe 9^{ème} de cette manche. Année difficile pour les garçons qui n'accèdent pas à la manche 3 mais se maintiennent en D2.

D2M - 17&18 juin 2023 à Toulon

L'équipe masculine du Clermont Hockey Sub se maintient en D2 avec une 8^{ème} place.

Equipe de France Master

Fabienne COURTIAL et Damien CHESNE ont été sélectionnés pour participer aux championnats du monde en Australie en juillet 2023. Alexandre FUSTER, arbitre auvergnat, a été lui aussi du voyage.

Fabienne COURTIAL a rapporté une médaille d'or en masters féminines et Damien CHESNE une médaille d'argent en masters hommes. Quant à Alexandre FUSTER, il a été à nouveau nommé meilleur arbitre mondial.

Ligue des Opens subaquatiques.

Les 29 et 30 janvier 2023, le CHS a organisé la 3^{ème} manche du tournoi de la Ligue des Opens au Stade Nautique de Coubertin.

Les dates de la saison 2023-2024 à retenir :

- 2 et 3 septembre 2023 : stage de détection à la Rochelle ;
- 23 et 24 septembre 2023 : Lo Sub Tournoi de Valentré à Cahors 3X3 ;
- 11 et 12 novembre 2023 : manche 1 D1M et D1F à Sarcelles ;
- 14 et 15 octobre 2023 : Lo Sub Tournoi du Velay au Puy en Velay ;
- 2 et 3 décembre 2023 : Lo Sub Tournoi des 2 Tours à La Rochelle ;
- 13 et 14 janvier 2024 : Lo Sub Tournoi des Arvernes (en attente de validation) ;
- 27 et 28 janvier 2024 : master (lieu à définir) ;
- 9 et 10 mars 2024 : D1M manche 2 et D2F (à Saint-Brieuc ?) ;
- 20 et 21 avril 2024 : Lo Sub Tournoi de Lutèce à Sarcelles ;
- 4 et 5 mai 2024 : championnat de France minimes et juniors (à Saint-Malo ?) ;
- 25 et 26 mai 2024 : championnat de France benjamins et cadets à Lagny ;
- 18 au 20 mai 2024 : manche 3 D1M et D1F (lieu à définir) ;
- 1 et 2 juin 2024 : D2M (à Rennes ?) ;
- 8 et 9 juin 2024 D3F et D4M (à La Rochelle ?) ;
- 29 et 30 juin 2024 : coupe des Régions (lieu à définir)
- D3M ?

Commission « PSP » – bilan présenté par Laurent LE CORRE

Le 9 février 2023, trois nouveaux arbitres ont été formés. La commission PSP a un besoin permanent de nouvelles recrues pour arbitrer car pour chaque compétition une vingtaine d'arbitres au minimum est nécessaire.

Le 26 février 2023, les championnats départementaux et régionaux se sont déroulés à la piscine Pierre de COUBERTIN à Clermont-Ferrand. 12 clubs (dont 2 du Puy de Dôme) étaient représentés par 70 compétiteurs et 25 arbitres. Laurent LE CORRE remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de ces championnats.

Les 3 et 4 juin 2023, les championnats de France ont eu lieu à Limoges. L'A.S. ROMAGNAT Plongée ainsi que le CPSMC étaient présents. Les Pspeurs ont gravi 16 podiums et décroché 5 titres de champions de France.

Du 9 au 12 août 2023, aux championnats du monde de PSP en ESTONIE, Titouan JACQUIN a récolté 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze et Arnaud France a rapporté 4 médailles d'or et 2 d'argent. Les membres du CODEP félicitent ces deux champions du monde. Le président de la commission de PSP remercie tout particulièrement le CAP pour l'ouverture de ses lignes d'eau aux deux compétiteurs préparant les championnats du monde.

Evénements à venir :

- le 4 novembre 2023 : un pspeur du CPSMC se présente à l'examen JF2 qui a lieu à Paris ;
- début 2024 (date et lieu encore à définir) aura lieu une formation d'arbitres JF1 ;

- le 17 mars 2024 : championnat départemental du Puy de Dôme à Clermont-Ferrand. Cette compétition sera qualificative pour les championnats de France.

Commission « Nage avec palmes » – bilan présenté par Catherine DUGNE

Pour l'année sportive 2022/2023, il y a eu une bonne participation des nageurs du CODEP et des podiums ont été décrochés aux différentes compétitions de nage avec palmes : traversée de Lyon en janvier, triangle des eaux bleues à Lyon, ...

Hors AURA, les nageurs se sont rendus à Amboise/Tours, Sète ou Chenonceau.

En mai, s'est déroulé un stage de remise à niveau MEF1 pour encadrer et organiser des sorties en milieu naturel.

Un stage a eu lieu en mer avec des MEF1 de deux clubs.

Pour 2024, s'il y a une demande, une session de formation d'initiateurs pourrait être organisée à Clermont-Ferrand.

Cette année, la commission n'a pas organisé la traditionnelle Ronde des Cheires (ou d'Aubusson). Le coût de revient de celle-ci était trop élevé et l'équipe organisatrice s'est démotivée face à la complexité de la tâche à effectuer. La commission NEV (nage en eau vive) avec le soutien de la NAP (nage avec palmes) étudie la possibilité de faire revivre cette course en 2024.

Commission « Nage en eaux vives » – bilan présenté par Danielle TREBUCHON

Le 8 octobre 2022, quatre personnes du CODEP 63 ont participé à la compétition NEV (course en ligne et en hydrospeed) organisée par le CODEP Drôme/Ardèche qui s'est déroulée sur le lac de la base de nature de L'Etoile sur Rhône. Tous ont été médaillés.

Le 29 janvier 2023, six nageurs de deux clubs différents ont participé à la descente du Rhône, la Thalassa.

Le 19 mars 2023, huit nageurs ont effectué la dernière descente de la Loire (la plus grande descente de fleuve organisée en Europe) et ont rapporté des médailles. Ils ont parcouru 23 km en moins de 3 heures. Le projet de remettre sur pied une course commune avec la NAP à Aydat est en train de voir le jour. Le principe de la course de la Ronde des Cheires serait repris en associant les nageurs des deux commissions, NAP et NEV. La date pressentie serait celle du 15 septembre 2024.

Commission « TIV » – bilan présenté par André MEUNIER

Formations TIV 2022-2023

Un stage de formation initial a eu lieu les 11 et 12 mars 2023 avec 7 personnes (22 en 2022 !).

Un stage de formation recyclage a été organisé le 11 mars 2023 par participation aux cours du samedi après-midi. Sur 8 personnes à recycler de 2018, 2 seulement ont été recyclées.

Prévisions formations TIV 2023-2024

Formations probablement les 9 et 10 mars 2024 ainsi que les 16 et 17 mars 2024.

Formation initiale d'1 ou 2 séances selon demande.

Formation recyclage 1 séance (12 formés 2019 à recycler et quelques retardataires, en particulier ceux de 2018).

André MEUNIER prévoit de ne pas se représenter comme responsable de la commission TIV en 2024. Pour les années à venir, Patrice PARET est d'accord pour prendre sa suite.

Commission « Handisub » – bilan présenté par Fabien FAYARD pour Alain GARCIA

« Parce que le sport rapproche les hommes de toutes conditions, qu'ils soient valides ou en condition de handicap. »

Les 1 et 2 avril 2023, le CODEP 63 FFESSM avec la participation du CAP a organisé une formation « initiateur Handisport EH1 randonnée et plongée sous-marine ». Celle-ci avait pour objectif d'améliorer les connaissances théoriques et pratiques de l'encadrant afin de mieux comprendre le handicap. A l'issue de la formation, 9 stagiaires ont obtenu leur diplôme EH1. Merci à tous les participant(e)s, aux handi-plongeurs et encadrants de différents clubs clermontois, aux bénévoles qui ont participé au bon déroulement de ce stage.

Pour 2024, il n'y a pas de formation EH1 en perspective pour l'instant car il n'y a qu'une seule demande. Deux encadrants EH1 seraient intéressés pour suivre une formation complémentaire, le module MPC (Mental Psychique et Cognitif). Une étude de faisabilité est en cours avec Dominique BRUASSE, responsable régional Handisub.

Concernant les formations EH2, elles sont organisées par le comité régional Handisub et les dates sont publiées sur le site AURA.

Le club du CAP a relancé l'activité de sa section Handisub en septembre 2023. Elle avait été dissoute courant 2020 suite à l'obligation d'utiliser des vestiaires destinés aux associations très difficilement accessibles aux PMR (personnes à mobilité réduite). Cette réouverture s'est faite grâce aux moniteurs du CAP qui ont pris le temps de se former et plus particulièrement à Fabien PASCUAL qui a pris en charge la direction de la piscine de RIOM.

Commission « Archéologie subaquatique » – Danielle TREBUCHON

Pour l'année 2022-2023, l'activité a été mise en sommeil par manque de chantiers dans la région.

Commission « Apnée »

Le président du CODEP nous signale que Philippe FAUBIAS se propose de reprendre la direction de la commission Apnée.

Commission « Souterraine » – bilan présenté par Paul FRAUSTO

La CDPS (Commission départementale de plongée souterraine) compte 16 membres actifs.

Il a été effectué 10 baptêmes dont 4 ont été suivis d'un cursus de formation PS1.

7 PS1 ainsi que 3 PS2 ont été délivrés.

1 FPS2 est en cours de formation pour enrichir l'encadrement.

10 sorties de compagnonnage soit environ 200 plongées souterraines ont été effectuées.

Evènements à venir :

- le deuxième samedi de chaque mois, des plongées souterraines en compagnonnage sont organisées dans le Lot ;
- en décembre 2023 se dérouleront les stages de formation PS1 ;
- une journée découverte est prévue pour mars 2024.

Contact CDPS 63 : plongee.souterraine63@gmail.com

Charline MEDARD propose que soit mis en place un calendrier commun à toutes les commissions du CODEP. Elle regrouperait les dates et les lieux de toutes les réunions et manifestations afin d'éviter les doublons. A charge des présidents de commission de lui faire parvenir les informations des événements programmés.

4. Attributions financières aux commissions

Pour la saison 2023-2024, le CODEP décide d'attribuer 350 € à chaque commission constituée et 1 000 € à la commission technique. Des besoins exceptionnels pourront être pris en compte au cas par cas.

Pour conclure cette assemblée générale, le président du CODEP rappelle que la prochaine assemblée générale de septembre 2024 sera électorale et qu'il n'a pas le souhait de postuler pour un autre mandat.

L'assemblée générale du CODEP 63 est clôturée à 21 h 30.

La secrétaire adjointe,
Marie-Paule GRUDZIEN

Le président du CODEP 63,
Lionel FOURNET-FAYAS

Finances des sorties 2022-2023

1 formation encadrant handi

**1 participation aux mondiaux de Hockey
subaquatique**

1 formation TIV

6 sorties techniques

1 examen N4

2 stages initiaux initiateurs et 2 examens initiateurs

1 formation Trimix

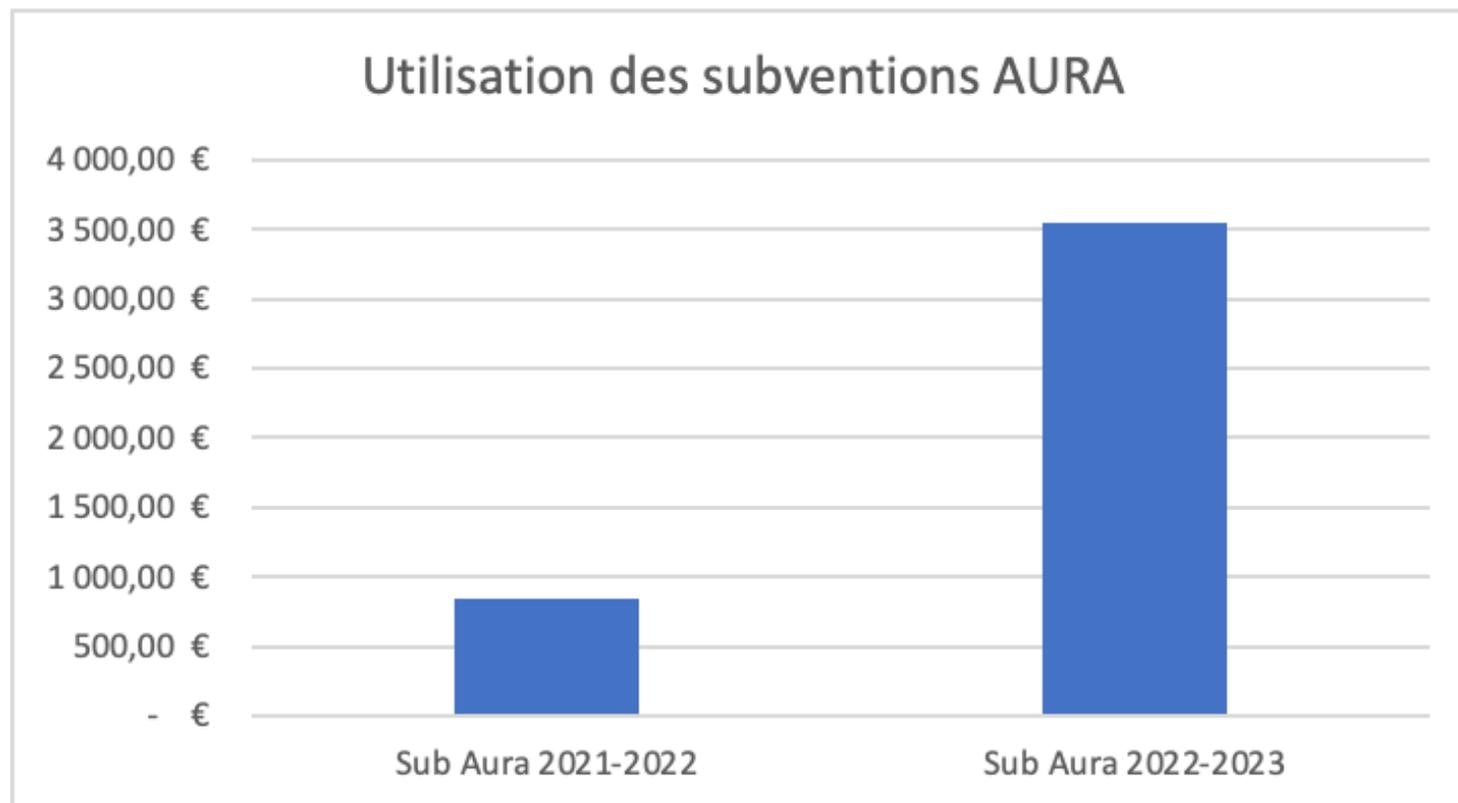
1 sortie profonde

2 sorties BIO

Un budget global de 71 k€

+ de 1000 plongées

Utilisation des subventions AURA



Trésorerie saison 2022-2023

Faits marquants :

Besoin en fonds de roulement faible -> passage de 20 000 euros du compte courant sur le compte livret du CODEP

Certains paiements ont été provisionnés pour la clôture fin août et ont eu lieu en septembre sauf un :

En attente du paiement de la part club du CPSMC pour la sortie jeune de juillet (4433 euros)

Bilan par commission

APNEE	0,00
ARCHEO	0,00
AUDIOVISUEL	0,00
BIO	-351,66
HOCKEY	-600,00
HANDI	-269,67
NAP	0,00
NAV	0,00
PSP	0,00
SECOURISME	-110,80
TECH	-759,78
TIV	80,11
CODEP	2 683,65
BILAN ANNEE 2022-2023	671,85

Le CODEP est bénéficiaire de 671,85 euros cette saison